

MANIFESTE POUR UNE MÉTROPOLE VIVABLE

INTRODUCTION

Chaque année les canicules, sécheresses et catastrophes météorologiques rendent le changement climatique toujours plus prégnant. En 2015, les accords de Paris ont donné l'espoir qu'une réponse appropriée à la sévérité de la situation pouvait être apportée, et inscrivaient l'objectif de limiter le réchauffement entre 1.5 et 2°C d'ici la fin du siècle. Depuis, les actions des états n'ont pas été à la hauteur, et le temps nous est plus que jamais compté.

Aujourd'hui les citoyens sont de plus en plus conscients de la détérioration de la situation, les pétitions, les mobilisations historiques comme [celle du 8 septembre](#), [celle du 13 octobre](#), [les actions non violentes](#) ou [les tribunes](#) s'accumulent pour réclamer la mise en mouvement de tous les acteurs, comme promis en 2015. La métropole de Lyon est l'acteur clé dans notre région. Alors qu'elle rédige son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), elle a l'opportunité de prendre les engagements nécessaires et faire ce qui est en son pouvoir pour que nous puissions **vivre décemment**.

Ce document est le fruit d'une collaboration inédite entre des associations et citoyens de la région lyonnaise désirant s'exprimer d'une voix commune : la Coalition Climat Rhône.

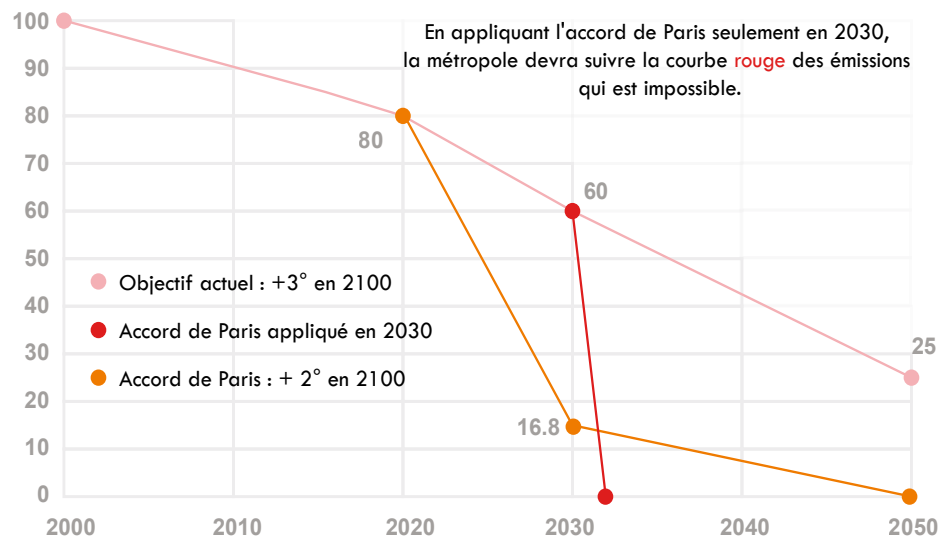
Il ne fait aucun doute que les changements requis par la situation sont d'une très grande ampleur. Ils toucheront tous les aspects de notre vie. Pour répondre au plus grand défi de l'humanité, la métropole a choisi une démarche partenariale avec les entreprises, mais elle doit aussi emporter l'adhésion des citoyens. Il faut les inclure comme partenaires et co-élaborateurs des actions du plan climat afin qu'ils acquiescent aux changements majeurs à venir. Suivant ces mêmes préceptes, la Coalition Climat a élaboré ses propositions avec des citoyens et des associations lors d'ateliers publics.

Nous présentons ici un manifeste qui expose l'urgence d'agir et présente les axes majeurs de changement pour y répondre. C'est désormais la métropole qui a notre avenir en mains : opérer les réformes nécessaires pour construire un territoire résilient et vivant, être un leader du changement, ou bien adopter une politique de courte vue nous menant à l'effondrement.

OBJECTIF

La France, lors de l'accord de Paris, s'est engagée à maintenir l'augmentation de la température mondiale moyenne entre +1.5° et +2° en 2100. La publication du [6ème rapport du GIEC](#), début octobre 2018, montre à quel point un futur à +1.5° est préférable au scénario +2° (des millions de mort évités notamment) mais surtout l'urgence d'agir ! La seule manière d'honorer ces engagements est de **viser la neutralité carbone en 2050** comme annoncé dans [le plan climat du gouvernement](#).

La métropole de Lyon est souvent prise en exemple car elle a contribué à faire de la région lyonnaise une des plus attractives de France au cours des dernières années. Elle doit donc assumer ce rôle et montrer le chemin pour honorer les engagements de Paris. Comme on peut le voir **ci-contre**, la diminution des émissions de GES doit être immédiate et très prononcée : elle implique des changements majeurs affectant tous les aspects de notre vie quotidienne.



Source : rapport du [WWF](#)

La métropole de Lyon est le véritable **chef d'orchestre du territoire** : en donnant le cap à suivre et en servant de modèle, elle peut agir directement et indirectement sur les émissions. Ainsi, nous proposons à la métropole d'adopter des **mesures fortes, symboliques et efficaces** qui donneront à tous la direction et le tempo à suivre.

Ensuite, la métropole doit emporter l'adhésion des citoyens si elle veut pouvoir appliquer les mesures requises, car ils sont en mesure de modifier leurs pratiques individuelles et de réorienter les structures collectives. Pour ce faire, la métropole se doit de réfléchir à la manière d'intégrer au plus tôt les citoyens dans le PCAET, de son élaboration à son évaluation en passant par la mise en place des réformes.

La métropole a donc la position et les moyens pour conduire le territoire vers un avenir résilient et désirable. La Coalition Climat Rhône avance ci-dessous quelques propositions phares pour donner la mesure.

01

UNE MÉTROPOLE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour respecter l'accord de Paris et limiter le réchauffement climatique, 80% des ressources fossiles devront rester dans le sol. Il est donc urgent d'intensifier les efforts et de changer nos modes de production énergétique, d'autant plus que ces combustions fossiles sont sources de nombreuses pollutions atmosphériques.

Actuellement, seulement 7% de la consommation d'électricité de la métropole lyonnaise est issue d'énergies renouvelables. Pourtant les scénarios [Négawatt](#) et [ADEME](#) démontrent qu'une politique ambitieuse de développement de ces énergies pourrait remplacer progressivement l'usage des énergies fossiles et nucléaires et **créer de nombreux emplois**.

A l'horizon 2030, la Coalition Climat Rhône appelle à une grande ambition de la métropole et fixe l'objectif de **40%** d'énergie électrique consommée issue d'**énergie renouvelable**. Pour cela la métropole doit être un acteur central et porter une stratégie de développement des énergies renouvelables.

Axe 1 : Soutenir le développement de projets

La métropole doit **susciter l'émergence de nouveaux projets renouvelables**. Il s'agit d'apporter des compétences sur les plans juridique, technique et financier afin de favoriser le développement des projets. Une attention particulière doit être portée aux initiatives citoyennes qui, en plus d'être des réussites économiques, incite les citoyens à agir au coeur de leur territoire. Par exemple, il faut réfléchir à l'intégration de critères favorisant une gouvernance partagée dans les appels d'offres ou encore à l'élaboration d'un cadastre solaire.

Axe 2 : Consommation d'électricité 100% renouvelable par la métropole

La métropole doit faire le choix d'un fournisseur d'électricité **contribuant au développement des énergies renouvelables locales**. Les récentes publications de [Greenpeace](#) montrent que de nombreux fournisseurs sont encore loin d'être désengagés des énergies fossiles. Il existe pourtant des alternatives, avec des fournisseurs s'approvisionnant directement auprès de **producteurs locaux d'énergies renouvelables** et intégrant une **gouvernance citoyenne**. Ceci contribuerait à améliorer la résilience de la métropole lyonnaise vis-à-vis du nucléaire et des énergies fossiles mais aussi montrerait la viabilité d'un scénario de transition énergétique à tout le territoire.

Axe 3 : Méthanisation à partir des déchets verts de la population

Aujourd'hui, la métropole de Lyon incinère près de 130 000 tonnes de déchets organiques. Pourtant, ces déchets ont un potentiel énergétique important. Nous proposons que la métropole mette en place une collecte des déchets fermentescibles pour notamment permettre leur méthanisation.

Ce biogaz possède l'avantage de pouvoir être utilisé dans les réseaux de chauffage sans modification importante des infrastructures existantes, il peut également être utilisé pour alimenter la flotte de bus métropolitaine comme il est prévu avec le biogaz issu des stations d'épuration de la [Feyssine](#). Le biogaz est donc une solution qui aurait un impact considérable en matière de lutte contre les gaz à effets de serre avec d'importantes retombées **économiques locales**.

02

ZÉRO PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La réduction des émissions de GES liée à l'habitat, 16% entre 2000 et 2015, doit être fortement amplifiée dans une double perspective climatique et sociale : actuellement sur le territoire de la Métropole de Lyon, 9% des ménages sont potentiellement en situation de précarité énergétique (soit 52.000 logements).

La métropole se doit d'**éliminer les passoires énergétiques** sur son territoire. Par ailleurs, elle doit aussi accompagner les entreprises désireuses de diminuer les émissions liées au chauffage ou à la climatisation de leurs locaux.

Axe 1 : Créer une Agence publique de financement de la rénovation

Nous proposons de créer une agence publique de financement de la rénovation. Elle serait chargée de prêter à faibles taux grâce à des fonds d'origine publique comme la Caisse des Dépôts et Consignations, garantis par la métropole. Les entreprises désirant rénover l'isolation de leurs locaux tout comme les particuliers et les syndicats seraient éligibles.

Axe 2 : Améliorer l'accompagnement et les plateformes de subvention

La plateforme Ecoréno'v et le dispositif DORéMI proposent un accompagnement des habitants et des propriétaires d'entreprises en besoin de rénovation. Il faut accroître fortement les moyens financiers et humains de ces structures, la métropole étant déjà très en retard sur ses propres objectifs. Les entreprises ou associations souhaitant rénover leur locaux ont aussi besoin de bénéficier de l'aide de la collectivité au travers de subventions donc le dispositif doit être élargi.

03

ZÉRO PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

coalition 21
climat
Rhône

En 2014, sur la métropole, l'alimentation était la première source de notre impact carbone individuel : 21%. L'importance de cette contribution est due à l'ensemble des productions de gaz à effet de serre induites par la production mais aussi par toutes les étapes de transport, transformation, stockage et conditionnement que ces aliments subissent avant de finir dans nos assiettes. En France, la production agricole contribue à [19% des émissions directes](#) de GES ; l'élevage à lui seul représente 10%.

Des études montrent que l'on peut manger plus [sain](#), sans renoncer au plaisir, tout [en réduisant](#) notre impact écologique. Tout cela en baissant seulement notre consommation de viande d'un tiers (notamment de bœuf) ainsi que celle de produits transformés. L'utilisation d'aliments locaux et issus d'une production durable (permacole, Bio ou paysanne) contribuerait encore à le réduire, tout en [dynamisant les emplois](#) du territoire.

Axe 1 : L'accès à une alimentation de qualité pour tous

Une alimentation de qualité, bas carbone et accessible économiquement ne devrait pas être [le privilège de quelques uns](#) : il est primordial d'instaurer une réelle politique ambitieuse d'[accès à une alimentation locale et de qualité dans les quartiers populaires](#).

Grâce au soutien financier et technique de la métropole, des filières de proximité (épiceries sociales et solidaires, magasins coopératifs, groupements d'achat, jardins partagés...) doivent être implantées dans les quartiers populaires. Cette politique repose sur le développement d'acteurs locaux assurant la production, la transformation, et la logistique des produits alimentaires de proximité, au sein de nouveaux circuits de type filière alimentaire.

Axe 2 : Changer les comportements au travers de la restauration collective

La restauration collective fournit 68% des repas pris hors du domicile : elle apparaît donc comme un formidable levier de changement des comportements individuels comme des réseaux de production régionaux.

Il est donc [proposé de passer graduellement](#) à des [repas sans protéines animales](#) dans la restauration collective scolaire comme professionnelle. Le cadre légal s'y prête et d'autres villes comme [Lille](#) ou [Grenoble](#) s'y sont déjà engagées. Afin de faciliter cette transition, il ne faudra pas négliger la formation des cuisiniers (les légumineuses sont encore trop souvent considérées comme des féculents alors qu'elles sont une source de protéines) et contribuer par la communication de la métropole à la conduite du changement culturel.

04

UNE MOBILITÉ EFFICACE DANS UNE MÉTROPOLE RESPIRABLE

Les transports sur la métropole représentent près d'[un tiers des émissions de CO2](#).

Les engagements dans ce domaine doivent être particulièrement ambitieux en raison de leur triple effet en matière du climat, de pollution de l'air et d'[urbanisme](#).

En milieu urbain, la voiture n'apparaît plus comme un moyen [efficace](#) et raisonnable pour se déplacer.

Afin d'améliorer les déplacements de tous et son cadre de vie (la voiture occupant 60% de l'espace public), la métropole doit développer fortement l'ensemble des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle: co-voiturage, trains, transports en commun, vélo, trottinette, marche... et ainsi viser une réduction de moitié l'usage des véhicules en ramenant leur part modale à 22% en 2030 (contre [44% en 2015](#)).

Axe 1 : Développer un bouquet de mobilités alternatives à la voiture

Une des premières mesures est d'améliorer le taux d'occupation actuel de 1.37 personnes par véhicule en avantageant les covoitureurs (voies réservées, places réservées dans les parking-relais), réduisant ainsi le trafic.

Ensuite, les ambitions autour [du vélo, de la marche et des transports en commun](#) doivent être revues pour qu'ils deviennent les premiers modes de déplacement en ville. Pour cela, un grand plan vélo permettrait d'atteindre 2 000 km d'aménagements à fin 2020 et 2500km à fin 2030. Ce plan inclura la création d'un réseau express vélo, reliant les villes de la 1ère et de la deuxième couronne entre elles et avec Lyon-Villeurbanne. Nous préconisons d'améliorer le maillage, la fréquence, la régularité, la vitesse commerciale, le confort, l'attractivité des offres commerciales et l'intermodalité en portant à [2 milliards d'euros les investissements](#) dans le plan de mandat du SYTRAL 2020-2026. La place des piétons doit être revalorisée en doublant les zones piétonnes, quadruplant les zones de rencontre à horizon 2030 et en passant l'intégralité des communes de la métropole en zone 30. Ces mesures permettront un basculement de la culture tout voiture et de développer les imaginaires pour répondre à des problèmes spécifiques comme le dernier kilomètre qui pourrait être réalisé en vélo-cargo ou par un tram-fret.

Ces investissements, aux multiples répercussions positives sur notre santé ou notre cadre de vie, pourront notamment être financés par l'arrêt des constructions de grandes infrastructures routières, comme le projet de tronçon ouest du périphérique dit «Anneau des sciences».

Axe 2 : Planifier la fin des véhicules diesel et essence dans la Zone de Faibles Émissions

Les véhicules, et notamment [les diesels](#), sont responsables de fortes émissions de polluants provoquant la mort prématurée de [47300 personnes](#) en France par an. Ainsi la métropole mettra enfin en place une zone interdisant l'accès de certains véhicules dans l'hyper centre de la métropole en 2020. Cette ZFE est pourtant peu ambitieuse et n'est pas à la hauteur des enjeux : nous souhaitons avancer sa mise en oeuvre réelle dès Juillet 2019 et intégrer au plus vite les véhicules légers dans le dispositif.

Enfin, dans une réelle démarche de construction à long terme de notre territoire, de cohérence et d'engagement pour notre santé, nous voulons une programmation de [la fin du diesel](#) d'ici 2024 comme [l'a décidée Paris](#) et des véhicules essences d'ici 2028 dans les zones urbaines.

CONCLUSION

La métropole de Lyon est un territoire avec de formidables atouts, comme en atteste son attractivité ces dernières années. Elle a engagé un important travail sur le PCET précédent, mais elle doit désormais accélérer et porter avec plus de force et de moyens ses actions pour espérer construire un territoire capable d'affronter les bouleversements à venir.

La Coalition Climat Rhône a exposé ici des propositions fortes, symboliques et efficaces, mais qui ne représentent pas l'ensemble des actions à mettre en place pour que la métropole fasse sa part dans l'effort de réduction de notre empreinte décidé lors de l'accord de Paris en 2015. Nous rappelons aussi qu'elle doit mieux intégrer les citoyens dans ce plan climat pour réussir cette transformation. Ce document ne traite pas non plus des efforts d'adaptation aux changements climatiques. On pourrait, par exemple, s'interroger sur les capacités de résilience de la métropole : comment la métropole répondrait-elle en cas d'événements météorologiques extrêmes ? Comment protégeons-nous les populations fragiles face au dérèglement climatique ?

L'urgence climatique impose, et la mobilisation populaire demande, des mesures fortes et radicales pour protéger les citoyens de la métropole lyonnaise et leurs enfants. Nous avons trop attendu : les petits pas ne suffisent pas. C'est désormais par grands bonds qu'il nous faut avancer pour éviter le précipice.